

Initiative

actualité

de protection

Protection contre la sexualisation des enfants et adolescents



ASSOCIATION INITIATIVE DE PROTECTION



**Tués par une femme trans –
Les parents pleurent
leurs enfants**

Folie meurtrière d'une femme trans: 8 morts!

Le responsable de la mort de huit personnes au Canada n'est pas une «femme», mais un homme qui voulait changer de sexe. Cette affaire soulève des questions concernant la santé psychique et la propension à la violence des personnes transgenres.

Ce massacre a eu lieu le 10 février 2026 à Tumbler Ridge dans la province de Colombie britannique au Canada. Huit personnes ont été tuées, dont la mère de l'auteur, son demi-frère, une enseignante et cinq élèves âgés entre 12 et 13 ans. À la fin, le tueur s'est donné la mort. Selon la police, 27 autres personnes ont aussi été blessées.

L'élément choquant, outre le massacre lui-même et le jeune âge de l'auteur – il avait 18 ans – est que les médias ont tout d'abord parlé d'une femme comme la responsable. De nombreux rédacteurs continuent dans cette ligne ou laissent le contenu initial du texte inchangé. De fait, il est rare qu'une femme soit l'auteur de telles tueries.

Problèmes psychiques et toxicomanie

Mais les faits sont têtus: l'auteur est une personne trans, soit un homme biologique se considérant comme une femme. Selon la police, on lui connaissait des problèmes psychiques depuis assez longtemps. Il avait été arrêté plusieurs fois et avait subi des examens médicaux. On avait confisqué ses armes à feu. Dans l'intervalle, on a appris qu'il consommait des drogues et avait déclenché des incendies. Il avait publié sur les réseaux sociaux qu'il avait l'intention de suivre un traitement hormonal pour changer de sexe.

Ce cas soulève des questions concernant la santé psychique et la propension à la violence chez les personnes trans. Dans «Initiative de protection - Actualités» no 44, nous avons déjà relevé que les personnes dites transgenres sont nettement plus enclines à la violence que les adolescents hétérosexuels. Une étude canadienne de l'année 2022 montre que «les adolescents transsexuels

Suite à la page 6

L'association Initiative de protection récla

Lors du World Economic Forum (WEF) 2026 à Davos, l'Association Initiative de protection a pu dialoguer avec des experts, lors d'un événement mis en place par l'organisation «Human Change», sur l'envahissement numérique de la jeunesse. On peut légitimement s'inquiéter du fait que le développement des enfants est de plus en plus menacé par des algorithmes addictifs. Préoccupation principale: l'accès illimité aux smartphones pour les enfants, même très jeunes.

Selon certaines études, environ la moitié des enfants de 6 à 13 ans en Suisse possèdent leur propre smartphone et sont régulièrement actifs sur les réseaux sociaux. Chez les 12-13 ans, cette proportion atteint près de 80%. De plus, le temps d'écran moyen dans cette catégorie d'âge est d'environ 4 heures par jour pendant lesquelles nos enfants sont sur Tiktok, Snapchat, Instagram et autres.

Les données scientifiques à ce sujet existent déjà depuis longtemps:

*un accès illimité à l'internet
a des conséquences désastreuses
sur la santé des enfants!*

Outre divers maux physiques comme l'embonpoint, l'hyperactivité, etc., un accès précoce et illimité peut avoir des effets très graves sur le psychisme des jeunes. Ces effets directs et indirects sont la solitude, la dépression et l'anxiété, voire le suicide.

Le repliement sur soi dû aux réseaux sociaux est également une conséquence évidente. Autrefois, les loisirs favorisaient l'initiative personnelle, la créativité et le sens de la communication, mais aujourd'hui, les big techs suscitent une génération d'égo-centriques et de suiveurs esseulés, anxieux et influençables dont la capacité de concentration n'excède pas 42 secondes et dont la tolérance à la frustration tend vers zéro!

Pour de plus amples informations, des conseils concrets et la possibilité de conclure un pacte parental numérique, veuillez consulter notre nouvelle rubrique «**Enfance sans smartphone**» sur notre site web: www.schutzinitiative.ch

Le chant des sirènes qui appelle à l'émerveillement, l'égarément dans la quête d'identité chez les jeunes et l'attrait de l'interdit: voilà le cocktail explosif qui entraîne nos enfants dans la sexualisation constante sur Internet. Si, autrefois, pour paraître cool, il fallait arriver à l'école avec des baskets à la mode, aujourd'hui la popularité entre camarades se mesure en «likes» et en «comments». La pression à paraître «attractif et sexy» est énorme, surtout pour les jeunes filles. Tiktok appelle les écoliers du primaire à simuler des actes sexuels, tandis que OnlyFans leur vend la prostitution sous forme numérique comme une émancipation légitime et une perspective de carrière lucrative. Et tout ceci avant même que l'école leur ait appris à écrire et à calculer correctement.

La pornographie, elle aussi, est à portée d'un ou deux clics de souris. D'innombrables plateformes gratuites leur livrent en quantité des vidéos pornographiques, incluant de la violence excessive, du fétichisme avilissant et des formes illégales de pornographie – des contenus dont la possession et le partage peuvent entraîner, selon le Code pénal suisse, des mesures privatives de liberté d'une durée allant jusqu'à 5 ans! Détail choquant: selon des sondages, les enfants ont environ 12 ans lorsqu'ils sont mis en



Les tréfonds obscurs de l'Internet en tant que place de jeu.

me une enfance libérée des smartphones!

contact avec la pornographie en ligne pour la première fois – et cet âge tend à diminuer!

À cela s'ajoutent beaucoup de sollicitations de tous côtés, la véritable identité des auteurs et leurs intentions restant souvent cachées.

*Avec un ou deux clics de souris,
un criminel fiché comme tel se
transforme en une innocente
écolière du cycle primaire.*

Certains sondages montrent qu'en moyenne, environ un tiers des personnes mineures utilisant l'internet reçoivent des propositions sexuelles non sollicitées. Même un visage connu peut être un piège sur l'internet, car toutes les images à caractère intime ne sont pas forcément traitées avec l'intimité voulue.



Un père met son enfant au lit dans une chambre pleine de boîtes contenant des magazines érotiques, un hacker russe et un troll propagandiste. Regardez la vidéo de sensibilisation faite par «**Smartphone Free Childhood US**».



Une question se pose nécessairement: que peuvent apporter de positif deux heures d'éducation sexuelle par année quand on sait que, le reste de l'année, les enfants sont confrontés à des contenus que même l'organisation «Santé Sexuelle Suisse» considère comme n'étant pas très sains? Pas grand-chose! C'est pourquoi, à l'ère du numérique, la protection contre la sexualisation précoce ne peut plus se limiter à des cours d'éducation sexuelle.

Donc:

*Ne laissons pas nos enfants
seuls face aux dangers de
l'internet!*

Mettons en place un cadre adapté pour eux (p. ex. pas de smartphone avant l'âge de 14 ans, pas de réseaux sociaux avant 16 ans, etc.), élaborons ensemble des compétences et accompagnons de près les enfants sur le chemin de l'indépendance. Il s'agit notamment de concevoir des offres de loisirs de type différent (p. ex. sport, vie associative, etc.). Mais le législateur doit aussi apporter sa contribution! L'Association Initiative de protection soutient donc l'idée d'une interdiction nationale des smartphones dans les écoles primaires et d'une interdiction des réseaux sociaux pour les moins de 16 ans. ■

L'Association Initiative de protection a publié un **communiqué de presse** dans lequel elle présente son programme politique pour garantir la protection des mineurs dans l'espace numérique: www.schutzinitiative.ch/aktuell/medienmitteilungen/

Éclaireurs: ils ont besoin d'être «éclairés»

Un rapport d'enquête approfondi sur les cas d'abus chez les éclaireurs en Allemagne met clairement en garde contre le concept d'«éducation sexuelle», qui pourrait être exploité par des pédophiles.

Le rapport final¹ «Analyse scientifique des violences sexuelles au sein de l'Association des éclaireurs et éclaireuses depuis 1973», qui concerne l'Allemagne, est disponible depuis janvier 2026. Il conclut un travail de recherche mené sur plus de deux ans. À noter les critiques sévères des auteurs contre le concept d'éducation sexuelle, et en particulier la directive interne de l'association «Guide d'interaction attentive et active», selon lequel les chefs de groupe sont invités à s'exprimer sur leurs relations et leur sexualité.



Les gouvernements cantonaux ne font *rien* contre «l'éducation sexuelle».

En clair: le guide pour chefs éclaireurs promeut le «grooming» (approche subreptice avec intention malveillante), ce que les scientifiques et les professionnels qualifient d'ingérence abusive. Les experts recommandent donc «que la recommandation selon laquelle les personnes plus âgées parlent librement, sans qu'on leur demande, de leur sexualité aux enfants et aux adolescents qui leur sont confiés, soit retirée de toute urgence de la communication de l'association et que le concept d'éducation sexuelle soit révisé en conséquence.»

Dans l'intervalle, le «concept d'éducation sexuelle ne doit plus être utilisé». Il s'agit bien plutôt de «sensibiliser les adolescents, jeunes et moins jeunes, de manière ciblée aux thèmes tels que l'amitié, la communauté, la proximité, l'amour, l'intimité et la sexualité».

Le rapport qualifie cette approche de «hautement problématique». Il manque en effet une garantie du respect des «limites personnelles des enfants et adolescents présents et une délimitation du discours de sexualisation, lacune dont risquent d'abuser notamment certains acteurs dans le processus d'approche des victimes potentielles, afin de tester leur réaction».

L'Association Initiative de protection se dit favorable aux propositions d'amélioration de ce rapport d'enquête, tout en précisant qu'elle estime qu'il vaut mieux ne pas aborder les thèmes de l'intimité et de la sexualité avec des enfants de moins de 12 ans.

¹ Rapport final → Éditeur: Institut für Praxisforschung und Projektberatung (IPP) et Institut für Bildungsforschung (dissens)

Docu: Une nouvelle vidéo révèle la vérité!

Au début février 2026, la chaîne de télé allemande 3sat, financée par la ZDF, l'ORF et la SRF, a révélé dans un film documentaire qu'il existe «des situations d'abus d'enfants financées par l'État». Ce qui semblait être une «déliquante théorie complotiste», aux dires de 3sat, a bel et bien existé. Des pédophiles ont pu abuser de jeunes personnes pendant plus de 30 ans – au vu et au su des autorités!

Des adolescents ont été délibérément placés par Helmut Kentler chez des auteurs d'actes criminels de pédophilie, par l'entremise et avec l'approbation et le financement de l'Office de protection de la jeunesse de Berlin. Kentler, qui a vécu de 1928 à 2008, était un psychologue, sexologue, auteur à succès et professeur en pédagogie sociale. Scientifique, progressiste et homosexuel, il était très apprécié des médias. Il plaidait pour des innocents «jeux du



docteur» dans les crèches et pendant ses cours d'éducation sexuelle. La promotion active de la pédosexualité et la mise en place d'un réseau de pédophiles faisaient partie de sa ligne d'action en matière de politique de la sexualité.

Il a non seulement placé sciemment des adolescents chez des pédocriminels, mais il en a lui-même adopté certains afin d'en abuser. Dans la vidéo «Das Kentler-Experiment»¹, des experts et des personnes connaissant les faits sont enfin (!) interrogés sur les raisons qui ont conduit à cet échec total des autorités.

Il est particulièrement scandaleux que ce documentaire vidéo donne la parole au très controversé Prof. Uwe Sielert et le fasse apparaître sous un jour positif. En définitive, c'est lui qui a intégré les idées fondamentales de Kentler sur la sexualité dans les concepts de l'«éducation sexuelle» moderne!

¹ «L'expérience Kentler»: <https://www.3sat.de/gesellschaft/politik-und-gesellschaft/das-kentler-experiment-staatlich-finanzierter-kindesmissbrauch-100.html> ou <https://www.zdf.de/play/dokus/das-kentler-experiment--staatlich-finanzierter-kindesmissbrauch-movie-100/das-kentler-experiment-staatlich-finanzierter-kindesmissbrauch-102#t=details>

Rapport de Berne



Andreas Gafner,
Conseiller national/BE

Le Conseil de l'Europe veut museler les parents!

Le 29 janvier 2026, le Conseil de l'Europe a adopté, par 71 voix contre 26 et 2 abstentions, une résolution prévoyant l'interdiction des «thérapies de conversion». Cette instance, à ne pas confondre avec le Parlement européen, est une organisation internationale pour les droits humains, la démocratie et l'État de droit. Son siège est à Strasbourg et elle compte 46 États membres.

Ce Conseil est actuellement présidé par nul autre que l'ancien conseiller fédéral Alain Berset (PS). La Suisse, qui en fait partie depuis 1963, y compte douze délégués (six représentants et six suppléants).

Par cette résolution, le Conseil de l'Europe entend faire interdire par les États membres «toute mesure visant à changer l'orientation sexuelle et l'identité sexuelle». Ainsi, il s'agit de rendre punissables les «thérapies de conversion» dont le but est d'influencer l'«identité sexuelle» ou de «reparariser» une personne.

La «thérapie de conversion» est un terme idéologique sciemment choisi pour provoquer la confusion et pour rendre impossible tout débat scientifiquement fondé.

En prélude aux discussions au Conseil de l'Europe, le lobby LGBTIQ a massivement fait pression, propageant l'idée de «l'autodétermination sexuelle» et le concept purement idéologique d'«identité sexuelle». Ce dernier vise à remplacer la notion de sexe biologique – en Suisse également! Interdire de telles «thérapies de conversion» contrevient très clairement aux droits constitutionnels, à savoir le droit à la liberté person-

nelle (art. 10), à la liberté de conscience et de croyance (art. 15) et à la liberté d'opinion et d'information (art. 16).

Cela signifie que les thérapeutes et les ministères pastoraux, et même les parents, peuvent se rendre coupable en raison de cette notion de «thérapie de conversion», qui n'a rien de scientifique. C'est par exemple le cas lorsqu'ils disent à une jeune fille, troublée par l'idéologie transgenre et encore peu rassurée dans son identité, qu'elle n'est pas un garçon. De tels entretiens par les parents, des thérapeutes ou des pasteurs avec des enfants dans une telle situation enfreindraient la loi et pourraient être sanctionnés légalement – et les parents même être privés du droit de garde!



L'idéologie transgenre s'infiltré de plus en plus dans les structures européennes.

Comment les cinq représentants de la délégation suisse au Conseil de l'Europe ont-ils voté?

En faveur de la résolution et, par conséquent, en contradiction avec la Constitution: Sibel Arslan (Verts), Fabian Molina (PS), Valérie Piller-Carrard (PS) und Nik Gugger (PEV).

Le seul représentant suisse présent ayant voté non était le conseiller d'État Hannes Germann (UDC). Nous attendons avec impatience le

moment où la prochaine intervention sera déposée au Parlement fédéral dans le but d'interdire les «thérapies de conversion». Une chose est sûre: nous nous opposerons résolument à une telle «interdiction des conversions». ■

Andreas Gafner,
Conseiller national, Oberwil im Simmental (BE)
Présidence Association Initiative de protection

Suite de la page 1

ou non-binaires» sont le groupe le plus à risque de radicalisation violente. Les personnes se disant transsexuelles après une opération de changement de sexe courent un risque nettement plus élevé de mortalité, de suicide et de morbidité psychiatrique que la population générale. Une étude suédoise a montré il y a plusieurs années déjà que les hommes trans, soit des femmes se considérant comme des hommes, ont clairement plus de risques, après une opération, de subir une condamnation pénale que le groupe témoin de femmes. Il se produit donc une assimilation au comportement masculin sur le plan de la criminalité. La tendance à commettre des crimes violents est aussi plus élevée.

S'agissant de cette affaire au Canada, l'organisation Queer Nations, qui se dit ouvertement en rupture avec le courant général des milieux homosexuels, affirme que les principes de croyance des activistes trans sont désormais exposés comme un gros mensonge – surtout ceux qui prétendent que le fait d'être trans, autrement dit la dysphorie sexuelle, n'a aucun lien avec des troubles psychiques, ajoutant que les thérapies hormonales pourraient même encore aggraver l'instabilité psychique des personnes concernées.

Les risques sont minimisés

L'article de Queer Nations, paru sous le titre «Tuerie au Canada: transgendérisme et santé psychique» rappelle que dans les années précédentes, c'est surtout aux USA que des massacres ont eu lieu, où certains des auteurs avaient un lien avec le transgendérisme. L'assassinat de Charlie Kirk en est un exemple. Certes, on ne peut pas parler d'une «épidémie» de criminels trans, mais il est évident que de tels actes ont augmenté en nombre depuis quelque temps.

Les critiques visent spécialement le principe de l'autodétermination en matière d'identité sexuelle, où toute référence à des critères objectifs est abandonnée, et où le mensonge étouffe tout argument établissant un lien, même minime, entre la dysphorie sexuelle et les schémas de comportement troublé.

En d'autres termes, le déclassement pathologique voulu et déjà entrepris par exemple au niveau de la classification internationale des maladies ICD¹, est une erreur qui, dans un cas extrême, entraînera des morts, comme lors du massacre de Tumbler Bridge. Les troubles psychiques seront alors ignorés, les traitements nécessaires retardés et les risques inhérents aux mesures d'adaptation sexuelle minimisés. ■

¹ ICD (International Statistical Classification of Diseases and Related Health Problems): système internationalement reconnu de classification standardisée de l'OMS pour les diagnostics médicaux.

L'Association Initiative de protection s'oppose résolument à cette tendance. Elle soutient les parents concernés dans le dialogue personnel et s'engage avec détermination auprès des décideurs politiques pour un changement de cap radical. Joignez vos efforts aux nôtres et signalez-nous les éventuels cas d'abus dans votre école. Nous vous informerons très volontiers et vous aiderons, si vous le souhaitez, dans les contacts avec le corps enseignant, la direction d'école et les responsables éducatifs.

Appel aux dons:

Association Initiative de protection
Case postale, 4142 Münchenstein
IBAN: CH67 0900 0000 7080 8080 1

Téléphone pour les parents et autres personnes concernées
qui veulent des conseils: 061 702 01 00
www.initiative-de-protection.ch, info@initiative-de-protection.ch

Impressum:

Initiative de protection – actualité paraît chaque trimestre / **Abo:** CHF 10.–, pour les donateurs/trices de l'initiative inclus dans leurs dons / **Edition et rédaction:** Association Initiative de protection, case postale, 4142 Münchenstein, Tél. 061 702 01 00, info@initiative-de-protection.ch, www.initiative-de-protection.ch, **IBAN:** CH67 0900 0000 7080 8080 1 / © Association Initiative de protection / **Images:** p.1: Keystone-SDA, p.2/3: istockphoto.com, p.4 en haute: istockphoto.com, p.5: istockphoto.com montage d'images / **Impression:** jordibelp.ch

Notre action nécessite votre soutien de toute urgence!



ASSOCIATION INITIATIVE DE PROTECTION